Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le conservatoire d'Avignon fête le printemps et l'écologie



Ce mercredi 23 mars aura lieu la 4ème édition de la Fête du printemps et de l'écologie, ouvert à tout public. Un ensemble de représentations qui aura pour but de sensibiliser les visiteurs à plusieurs causes.

Organisé par le conservatoire du Grand Avignon, cet événement mettra en lumière la biodiversité, le féminisme, l'antiracisme, et bien d'autres thèmes. Une célébration qui sera ancrée dans l'actualité puisqu'une étudiante ukrainienne en art dramatique et musiques actuelles clôturera la fête en chantant pour son pays natal.

Pour découvrir le programme, cliquez ici.

Mercredi 23 mars. De 13h30 à 20h30. Amphithéâtre Mozart. Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon. 3 Rue du Général Leclerc. Avignon.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Chaleur : 7 conseils pour maîtriser sa consommation d'électricité pendant l'été



Avec la chaleur qui s'installe un peu partout en France, plusieurs appareils risquent de tourner à plein régime dans les foyers, comme le climatiseur ou le réfrigérateur. Grâce à quelques astuces, il est possible d'éviter les mauvaises surprises sur la facture d'électricité, tout en adoptant une consommation éco-responsable. Le comparateur Selectra a ainsi compilé 7 conseils simples à appliquer chez soi.

1 – Privilégier le ventilateur au climatiseur

La consommation électrique d'un climatiseur est jusqu'à 62 fois plus importante que celle d'un ventilateur. Dans l'idéal, en cas de forte chaleur, il vaut ainsi mieux privilégier l'utilisation d'un ventilateur, à la fois plus économique et plus écologique. Cependant, si l'on possède un climatiseur, deux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

conseils pour en optimiser sa consommation : l'entretenir régulièrement pour éviter que les filtres sales n'engendrent une surconsommation inutile ; placer les blocs de façon stratégique : dans les pièces les plus fréquentées, en hauteur et sans aucun obstacle autour, afin que le froid circule au mieux.

2 – Faire attention à l'usage et à l'entretien du réfrigérateur

Un réfrigérateur consomme presque 400 kWh par an en moyenne, tandis que le congélateur en consomme en moyenne 550 kWh. Pendant l'été, le réfrigérateur et le congélateur tournent à plein régime, il est important de penser à effectuer un entretien périodique qui permettra d'éviter d'utiliser de l'énergie inutilement. En plus de vérifier l'état des joints, il est utile de dégivrer la partie freezer tous les 3 mois pour éviter la création d'une couche de glace. Ce dernier réflexe permet de réduire la consommation d'un appareil combiné (réfrigérateur et congélateur) jusqu'à 30%.

3 – Minimiser l'usage des luminaires

Pour réduire le coût de la facture d'électricité pendant la saison estivale, il est préférable de profiter de la lumière naturelle, en minimisant l'usage des luminaires. Il est également conseillé d'utiliser des LED pour l'éclairage, qui consomment environ 90% de moins que les lampes halogènes et environ 66% de moins que les lampes fluorescentes. Malgré un coût d'achat plus important, les LED sont ainsi vite rentabilisées, d'autant qu'elles ont une durée de vie bien plus longue que les ampoules classiques.

4 – Eviter d'utiliser le sèche-linge

Profiter du soleil et de la chaleur estivale pour étendre le linge à l'extérieur, évitant ainsi d'utiliser le sèche-linge. C'est une bonne habitude à prendre, car le sèche-linge fait partie des appareils les plus énergivores dans un logement, avec une consommation moyenne de 350 kWh/an. En plus d'importantes économies d'énergie, le linge sèche mieux au soleil : ce séchage naturel permet de garder le linge plus blanc et a un effet assainissant.

5 – Optimiser l'usage du lave-linge et du lave-vaisselle

Pendant la saison estivale, il est important de limiter la consommation d'eau, compte tenu de la faible pluviométrie : il est donc conseillé de démarrer la machine à laver et le lave-vaisselle uniquement à pleine charge, et réglés sur basse température. Ainsi, pour un lave-linge, un cycle à 40°C permet d'économiser 25% d'énergie par rapport au cycle à 60°C. Les lave-vaisselles les plus récents disposent d'une touche « éco » qui peut réduire jusqu'à 45% les consommations d'électricité selon les modèles. De plus, pour économiser davantage, Selectra suggère d'éviter les options prélavage et séchage : il suffit de laisser sécher la vaisselle ou le linge à l'air naturel.

6 – Ne pas oublier les appareils en veille

Selon l'Ademe, 15 à 50 équipements par foyer sont en veille. Si ceux de dernière génération ont désormais réduit leur consommation, appareils divers et consoles de jeux consomment toujours de l'électricité s'ils restent en veille sur leurs prises. C'est ce que l'on appelle la consommation cachée des appareils. On estime que cette consommation représente environ 10% d'une facture d'électricité en moyenne. Il est recommandé de connecter ces équipements à une prise multiple équipée d'un interrupteur qui, une fois éteinte, coupe complètement l'alimentation de tous les appareils qui y sont attachés. Cette solution est utile et rapide surtout lorsque l'on quitte son domicile tout un week-end ou

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

durant les vacances estivales.

7 – Participer à un achat groupé d'énergie renouvelable
En partenariat avec le WWF France, Selectra a lancé sa seconde édition d'achat groupé d'énergie 100% renouvelable. Le principe : jouer sur la force du nombre pour négocier des tarifs de groupe sur une offre d'électricité et de gaz répondant à des critères de développement durable. Plus les participants seront nombreux, plus la force de négociation sera grande ! Préinscription gratuite et sans engagement sur club.selectra.info/wwffrance.

L.M.

La Lub'ambule à la rencontre des habitants



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Avec la 'Lub'ambule' : le parc du Luberon part à la rencontre de ses habitants. La Lub'ambule, qu'est-ce que c'est ? C'est un outil de mobilisation des publics vers le développement durable, une remorque pédagogique d'information et de sensibilisation pour développer l'appropriation du parc par ses habitants.

'Lub' pour Luberon et 'ambule' pour ambulant, itinérant. Sa forme et sa couleur ont été bio-inspirées par le coquelicot et la garance des teinturiers. La Lub'ambule sera présente sur les temps forts locaux. Elle proposera des animations aux petits comme aux plus grands, de faire découvrir les produits du terroir, de renseigner sur les missions du Parc et d'aider à la compréhension du territoire à l'aide d'une carte didactique. La Lub'ambule est une réalisation du programme 'Les relais du parc', soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Parce que nous sommes tous acteurs et visiteurs sur notre propre territoire, la Lub'ambule servira à faire prendre conscience à chacun de l'intérêt de découvrir, comprendre et défendre les richesses du Parc naturel régional du Luberon. Elle sera l'occasion de faire connaissance, d'échanger avec vous, résidents ou visiteurs, acteurs économiques et culturels, qui faites vivre et qui vivez notre territoire, afin de comprendre vos attentes, vos besoins et vos souhaits d'avenir. »

L.M.

Fournès : les verts à l'assaut du projet d'Amazon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Plusieurs associations écologistes manifesteront demain sur le site de Fournès où Amazon souhaite construire un centre de tri de colis de 38 800 m^2. Les opposants au géant américain de la vente en ligne entendent planter 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche afin de protester contre ce projet situé à 4,6 km du Pont du Gard.

A l'appel de nombreuses associations et partis politiques écologistes*, les opposants contre le projet de centre de tri de colis qu'Amazon souhaite implanter à Fournès manifesteront demain à partir de 10h. Jusqu'à 14h, ces derniers ont prévu de planter et semer 1 000 arbres sur ces terres agricoles gardoises en friche situées le long de l'autoroute A9, près de le sortie de Remoulins. Au programme également : prises de parole des représentants des organisations en lutte, pique-nique, chaîne humaine symbolique… Avec cette action, les organisateurs entendent dénoncer la création d'un entrepôt XXL (l'équivalent de 2 stades de France) de 38 800 m2 sur un site de 13,7 hectares se trouvant à moins de 5 kilomètres du Pont du Gard.

3 000 véhicules par jour

Depuis son annonce en 2018, ce projet logistique suscite une véritable levée de bouclier. Plusieurs recours ont été déposés à son encontre et une plainte pour 'prise illégale d'intérêt' a même été déposée. Autre sujets d'achoppement : le trafic routier résultant de cette implantation du géant américain de la distribution en ligne. A ce jour, il est évoqué des rotations quotidiennes de l'ordre de 550 poids lourds et 2 500 véhicules légers, 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Enfin, outre l'impact environnemental les détracteurs mettent également en avant les conséquences de l'activité d'Amazon sur l'emploi. En effet, si la création

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

de cette plateforme devrait permettre la création de 150 à 200 emplois directs une étude de Mounir Mahjoubi, ex-secrétaire d'Etat au Numérique, estime que pour chaque poste créé par Amazon 2,2 emplois sont détruit dans les commerces de proximité.

**Organisé par Attac France, Les Amis de la Terre France, Anv-Cop21 Montpellier, ADERE, Confédération Paysanne 30, Solidaires 30, Primavera avec le soutien d'Europe Écologie-Les Verts et l'ensemble des partis écologistes (AEI, GE, MDP, CAP 21).*

Avignon : les moutons remplacent les tondeuses



S'inscrivant dans la continuité de son engagement dans la démarche zéro phytosanitaire pour l'ensemble de ses espaces, y compris des cimetières, la Ville d'Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l'éco-pâturage sur son territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur 9 sites. Il s'agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m2), du parc Chico Mendes (44 000 m2), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m2), du chemin de halage (11 800 m2), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau rond-point Urbain V (10 000 m2), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m2), du parc de la Cantonne (10 000 m2), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m2) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m2). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger aura à charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.

12 000 € d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000 € par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites.

Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville, qui malgré le confinement ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, le suivi des installations, les contrôles des aires de jeux, la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi que l'arrosage des plantations du centre horticole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

